



NOS ADOS : QUI SONT-ILS? par Michèle Matteau

Michèle Matteau connaît bien la francophonie. Elle a étudié la psychologie et l'éducation à Montréal, sa ville natale, à Strasbourg et à Halifax. Elle habite présentement l'Ontario après avoir séjourné en Colombie-Britannique et en Nouvelle-Écosse. Femme aux opinions franches, elle cumule un bagage d'expériences en psychopédagogie et en enseignement qui l'ont menée vers des fonctions de chercheuse, de scénariste et de rédactrice de textes documentaires et pédagogiques. Écrivain, elle a remporté le Prix du livre d'Ottawa (Quatuor pour cordes sensibles, 2000), le Prix Trillium (Cognac et Porto, 2002) et le Prix Christine Dumitriu van Saanen du Salon du livre de Toronto (2005).

Elle livre dans cet article ses réflexions de citoyenne engagée, de mère de famille et, bien sûr, d'enseignante chevronnée, sur la question de l'adolescence dans nos milieux minoritaires francophones.



D'ABORD UNE ANECDOTE

En juillet 2007, Anne-Marie participe à des retrouvailles avec sept anciens camarades de classe. Ils ont terminé ensemble, en 1989, leur secondaire dans une école de langue française d'une province canadienne. Tous, sauf Anne-Marie, habitent encore la ville où ils ont étudié. La conversation, il va sans dire, est un feu roulant. On en a des souvenirs à revivre et des choses à se raconter après 18 ans! Ils vivent en couple, ils ont des enfants, une carrière. Pendant des heures, ils parlent, ils se rappellent, ils se confient... en anglais.

Quoique Anne-Marie s'adresse toujours à eux en français, ils répondent invariablement en anglais. Parfois, en aparté avec Anne-Marie, l'un ou l'autre ose quelques phrases dans sa langue maternelle, mais dès que les échanges ont lieu en groupe, l'anglais reprend le dessus. Immanquablement.

Trois d'entre eux ont un conjoint ou une conjointe anglophone et projettent d'envoyer leurs enfants à l'école de langue anglaise. Une autre vit avec un Allemand d'origine et leur fils fréquente l'école d'immersion française. Une cinquième est mariée à un Canadien d'ascendance italienne : le couple a inscrit sa fille à l'école de langue anglaise. Une des jeunes femmes vit avec un francophone et leurs enfants fréquentent l'école de langue française. Un des jeunes hommes, espagnol d'origine, mais marié à une francophone, juge que leurs enfants devraient aller à l'école d'immersion française. À la maison, tous ces anciens bons élèves d'une importante école secondaire francophone parlent anglais avec leur conjoint et leurs enfants.

Le récit des retrouvailles vécues par Anne-Marie m'a secouée. Je suis revenue chez moi avec en tête une terrible question : alors que nous, francophones en milieu minoritaire, possédons enfin les droits que nous réclamions, alors que nous sommes soutenus par des lois inscrites dans la Charte constitutionnelle, serions-nous en train de réaliser – de notre propre chef et apparemment en toute INconscience – ce que des lois scolaires, juridiques et civiles discriminatoires n'ont jamais réussi totalement à accomplir en 250 ans?

La langue universelle

L'humanité vit présentement des changements sans précédent dans son histoire. En Occident comme en Orient, l'influence américaine se répand comme un feu de forêt à la saison sèche et l'anglais semble avoir un attrait irrésistible pour les gens, partout sur la planète!

La société francophone du Canada suit forcément le mouvement de mondialisation et s'ouvre tant sur le plan économique que sur les plans politique, social et culturel aux échanges internationaux. Elle ne saurait s'isoler face à cette déferlante et elle est en droit de jouir des possibilités infinies de ce nouvel état des choses humaines. Mais, elle doit aussi prendre conscience des conséquences possibles que cette ouverture implique dans un contexte linguistique fragile, principalement pour ceux et celles qui arrivent à un carrefour décisionnel : nos ados.

Des réponses, s'il vous plaît!

Je m'interroge sur les ados francophones qui vivent et étudient en milieu minoritaire aujourd'hui. Je m'interroge sur ce qu'ils sont, sur ce qu'ils veulent, sur ce à quoi ils rêvent, et sur les rapports familiaux, éducatifs et communautaires que nous entretenons avec eux, eux qui seront, dans quinze ans à peine — comme les camarades d'Anne-Marie — les parents d'élèves du primaire. Les ayants droit. Les leaders. L'avenir de la francophonie d'alors.

Je m'interroge à titre d'éducatrice. Enseignante, psychopédagogue, j'ai travaillé dans quatre provinces canadiennes : l'enseignement a fait et fait toujours partie de ma vie, car, si j'ai quitté la salle de classe, l'éducation, elle, ne m'a pas quittée! Rédactrice de textes pédagogiques, je dois suivre les courants de fonds du monde de l'éducation, les observer et chercher à les comprendre.

Je m'interroge à titre de mère qui a élevé ses enfants en milieu francophone minoritaire et qui sait l'énergie, la persévérance et la grande vigilance que ces mots sous-entendent.

Je m'interroge aussi à titre d'écrivain, un art qui aiguise constamment la sensibilité aux changements sociétaux, car l'écrivain se doit d'être une vigie pour la société dont il fait partie.

Je m'interroge enfin à titre de sexagénaire qui aime profondément la francophonie de ce pays, qui connaît la nature des combats qu'elle a livrés au cours de son histoire, qui est fière des victoires obtenues et qui veut travailler encore à son avenir.

Quand tout peut basculer

En psychologie de l'enfant, on dit que tout se joue entre 0 et 5 ans. C'est vrai. Mais tout peut aussi basculer entre 15 et 20 ans! Cette étape de vie est un tournant crucial. Un âge de remise en question des parents et des traditions qu'ils représentent, d'opposition aux valeurs reçues, d'une recherche intensifiée de soi et de son identité, d'une prise de conscience de ses appartenances pour aller ou bien vers l'adhésion ou vers le rejet de ses racines. Ces années sont une période décisionnelle qui engage l'avenir dans la vie privée et dans la vie citoyenne, comme futur parent et comme citoyen à part entière.

Je souhaite que soit lancée une réflexion sur les caractéristiques des adolescents et des adolescentes à l'école de langue française en milieu minoritaire afin d'engager un dialogue ouvert sur les problèmes ainsi exposés. J'aimerais que ces échanges mènent à des études approfondies sur nos adolescents et nos adolescentes, des études aptes à transformer et à guider les approches éducatives en milieu minoritaire.

Ce pays que nous léguons à nos ados

Des structures existent pour protéger la vie citoyenne francophone au Canada. Comme le rappelle la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) dans son document *Bilan et enjeux* en vue du Sommet de juin 2007, de grands pas ont marqué les dernières décennies : le renouvellement du cadre juridique grâce à des interprétations favorables de l'article 23 de la Charte; la loi sur les langues officielles dont l'article 41 qui enjoint les institutions fédérales à prendre des mesures positives pour soutenir le développement des communautés en situation minoritaire, et l'article 77 (1) qui autorise des recours en justice dans le cas de manquements à cette responsabilité; l'arrêt Beaulac (1999) dans lequel la Cour suprême du Canada a statué que l'égalité linguistique signifiait « *l'accès égal à des services de qualité égale* ».

Dans le domaine de la santé, le jugement de la Cour d'appel de l'Ontario de février 2002 sur le maintien intégral des services en français à l'hôpital Montfort d'Ottawa est un moment marquant pour toute la francophonie canadienne. Il confirmait que l'établissement bénéficiait d'une protection constitutionnelle, étant nécessaire à la survie de la communauté franco-ontarienne. Une victoire qui fait déjà jurisprudence.

Dans l'administration fédérale, la participation des francophones se maintient à un seuil équitable. En 2004, le personnel francophone atteignait 27 % et les gestionnaires francophones représentaient 29 % des cadres gouvernementaux.

Dans le domaine économique, la francophonie s'affirme aussi; elle possède 225 coopératives et ses organismes économiques comme les chambres de commerce et les conseils économiques, etc. regroupent plus d'un demi-million de membres.

Comme le souligne le dernier rapport du Comité permanent des langues officielles *La vitalité des communautés de langues officielles en situation minoritaire* (Lauzon 2007), les gains en éducation sont l'un des grands sujets de fierté des francophones minoritaires. En effet, l'éducation de langue française en milieu minoritaire au Canada possède maintenant 664 installations scolaires et les membres du personnel de ces écoles primaires et secondaires se chiffrent à 16 141. Dans les provinces à majorité anglophone, le nombre des francophones qui possèdent des diplômes universitaires est, proportionnellement, plus grand que chez les anglophones et sur le plan de l'emploi et du revenu, les uns et les autres sont maintenant comparables.

Les ombres au tableau

Mais ici et là, ces progrès sont obscurcis par des inquiétudes montantes dont certaines concernent directement nos ados. La FCFA, dans son document *Bilan depuis 1988 et enjeux*, constate que le mouvement francophone peine à se renouveler, et que si l'information en français existe et qu'Internet offre de nombreux sites et portails en français, ces outils semblent peu fréquentés, entre autres par les jeunes.

Le rapport Lauzon (p. 120) souligne le fait que seulement 60 % des ayants droit fréquentent les écoles francophones, cette proportion étant beaucoup plus basse dans certaines provinces du pays. Il souligne aussi que 56 % des francophones en milieu minoritaire n'atteignent pas le niveau souhaitable d'alphabétisme dans leur langue maternelle! Il

constate que les grands absents du *Plan d'action pour les langues officielles* de mars 2003 qui doit se terminer le 31 mars 2008 sont incontestablement les médias, les arts et la culture. Il faut se demander si une langue peut vivre sans eux surtout quand on est adolescent ou adolescente.

En 2003, 63 % des enfants de moins de 18 ans des écoles de langue française en milieu minoritaire étaient issus de familles exogames. Lors de l'année scolaire 2004-2005, 85 350 élèves étaient inscrits au primaire et 40 099 au secondaire. Ce passage du primaire au secondaire à l'intérieur du système éducatif de langue française ne semble pas aller de soi pour les ados francophones en situation minoritaire! Le mot « assimilation » est tabou. Il nous choque, nous fait peur, nous hante.

Mais il faut appeler un chat un chat car les statistiques officielles sont frappantes et nous obligent à réfléchir : le transfert linguistique du français vers l'anglais a augmenté de 1991 à 2001, passant de 35,3 % à 38,4 % dans la francophonie canadienne en situation minoritaire. Et, bien que la population francophone ait cru de plus d'un quart de million (260 000 personnes) dans les 50 dernières années, le pourcentage de la population francophone en milieu minoritaire est passé, lui, de 7,3 % à 4,4 %. La situation est sérieuse.

« Les défis sont cependant toujours de taille, car la décroissance démographique, la dispersion et l'urbanisation continuent de menacer à moyen terme la pérennité de plusieurs de ces communautés. »
(Rapport Lauzon : p. 171)

En effet, la faible fécondité des familles, l'exogamie, et une terrible inconscience des conséquences à long terme des choix linguistiques pris dans maintes familles – tant exogames qu'endogames – jouent un rôle primordial dans cet état des choses.

Rodrigue Landry (Landry, 2003) révèle que seulement 14,8 % des foyers exogames retiennent le français comme principale langue d'usage à la maison. Dans un document établi par l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, commandé par la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE) et qui a pour titre *La pédagogie en milieu minoritaire francophone : une recension des écrits*, Marianne Cormier souligne que l'anglais tend à devenir la langue d'usage même pour les familles endogames.

L'isolement fréquent des petites communautés et la faible densité des francophonies provinciales et territoriales accentuent le phénomène. Il faut se rappeler que, si l'on omet le Québec, 78 % de la population francophone du Canada vit soit au Nouveau-Brunswick, soit en Ontario!

Finalement, on ne peut exclure la fragilité du sentiment d'appartenance et la difficulté d'identité et d'adhésion à la culture francophone de nos ados et de leurs parents avant eux, dans une société américanophile et majoritairement anglophone.

La diversité francophone

L'arrivée de personnes immigrantes parlant le français peut être considérée comme un atout majeur. Leur nombre fait grossir les rangs francophones et donne un nouveau poids politique à nos revendications légitimes et à l'exercice de nos droits. Mais, pour que cet apport soit pleinement fécond, il faut que la communauté francophone en place sache se rendre visible aux nouvelles personnes arrivantes (parents, enfants et ados), apprenne à aller vers elles, se fasse connaître avec son histoire et son présent, structure ses rapports avec elles et les accueille dans un esprit d'inclusion respectueuse. Car bien que nos gains soient officiellement solides et inscrits dans la Charte et la jurisprudence du pays, nous

savons de triste expérience que nos acquis restent précaires, et toujours à la merci des caprices gouvernementaux. Nous aurons toujours besoin d'alliés.

Ce que nous savons de nos ados

Sous certains aspects, les ados sont omniprésents dans notre société de consommation. Les agences de marketing ne cessent d'enquêter sur leurs habitudes et leurs loisirs, sur ce qu'ils portent, écoutent, regardent.

Les psychologues, les psychiatres, les travailleuses et travailleurs sociaux, et les nombreux spécialistes de la jeunesse ne ménagent pas leurs avis proposant aux parents comme au personnel enseignant une panoplie d'approches. Le D^r Gordon Neufeld, par exemple, rassure chaque année des milliers de parents épuisés, découragés, alarmés par la détérioration de leur relation avec leur ado. Il explique, conseille, raconte, et on l'écoute avec le respect et la confiance dus aux magiciens.

Parallèlement, de nombreuses études universitaires ont été réalisées dans le but de mieux saisir les motivations des jeunes, d'expliquer leur comportement parfois désarmant, leur propension à la violence, leurs difficultés d'apprentissage, leur révolte ou leur inertie. On s'est aussi penché sur le reflet de la communauté francophone minoritaire dans les programmes d'enseignement au pays; sur la pédagogie en milieu minoritaire; sur l'enseignement du français en situation de minorité. On a analysé les résultats scolaires de ces élèves; on a évalué la maîtrise des apprentissages; on a mis de l'avant une pédagogie actualisante, étudié les nombreux défis que doit relever le personnel enseignant.

Une recherche du professeur Georges Duquette de l'Université Laurentienne a ciblé principalement l'adolescence, en abordant la brûlante question du bilinguisme des élèves inscrits dans les écoles secondaires de langue française de l'Ontario : 14 866 questionnaires ont été envoyés aux élèves francophones âgés de 16 ans et 2 888 ont répondu, ce qui chiffre la participation à 19,4 %. Les questions portaient sur leur identité, leur perception de la francophonie de leur province, leurs valeurs et leur comportement langagier. Selon cette étude, les jeunes franco-ontariens blâment l'absence de médias francophones et déplorent que les ressources en français demeurent peu disponibles. Ils ont des contacts surtout avec les médias anglophones et préfèrent « *l'utilisation des ressources de langue anglaise tout en privilégiant des réseaux de contacts dans leur langue maternelle.* » Ils ont peu de contacts ou accordent peu d'importance aux organismes francophones. Ils vivent en français à l'école mais en anglais dans la société. Et on voit poindre l'émergence d'une identité qu'ils qualifient eux-mêmes de « bilingue ». Au plan des valeurs, ils placent l'avenir, la famille, l'éducation, les amis et les croyances en priorité. La langue maternelle et la culture sont qualifiées de « *relativement importantes* ».

Un profil sociolangagier des élèves de 11^e année des écoles de langue française de l'Ontario, réalisé par les professeurs Rodrigue Landry, Réal Allard et Kenneth Deveau a été publié en juillet 2007. Cette recherche avait pour objet « d'analyser les effets complémentaires des dimensions qualitatives du vécu langagier [...] à savoir les effets des vécus autonomisant¹ » et conscientisant² » (p. 51). L'enquête a eu lieu entre 2004 et 2006. Les chercheurs estiment avoir rejoint 56 % des élèves ciblés et les résultats permettront de mieux relever les défis de l'aménagement linguistique en éducation.

¹ Le vécu autonomisant correspond aux conditions sociales et contextuelles qui facilitent la pleine actualisation de la tendance qu'ont les humains d'apprendre et de développer leur potentiel. (p. 42)

² Le vécu conscientisant se définit par l'ensemble des expériences que vivent les membres de groupes ethnolinguistiques, dans lesquelles l'appartenance et l'identification au groupe sont aillantes. (p. 42)

Peu d'études nous éclairent cependant sur les adolescents et les adolescentes francophones vivant en milieu minoritaire dans l'ensemble du Canada français : leur environnement culturel, leurs intérêts profonds, les valeurs qu'ils jugent essentielles. Nous ignorons beaucoup d'eux en dehors de leur rôle de consommateurs de musique, de vêtements et de services sociaux. Il me semble que nous n'en savons que peu sur leurs sentiments intimes, sur ce qu'ils pensent, ce qui les émeut, les stimule, les choque, les pousse à agir et à réagir quand on ne leur met pas les mots dans la bouche. Nous ignorons tant de choses sur leur façon de créer des liens, d'échanger à l'intérieur de la famille, de l'école, de la communauté. On peut se demander s'ils se sentent parties intégrantes de ces cellules vitales et si notre manière de les approcher, de les toucher est en mesure de faire d'eux des chefs de file de la francophonie, des personnes aptes à assumer un relais dynamique et perspicace dans nos organismes et institutions.

La proximité socialisante

La « proximité socialisante » ne relève-t-elle pas surtout de la volonté des membres de la communauté de participer au projet collectif?

Profil sociolinguistique, Landry, Allard, Deveau

Le personnel qui enseigne à nos ados

Une étude faite par le Centre interdisciplinaire de recherche sur la citoyenneté et les minorités (CIRCEM) pour le compte de la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE) s'est penchée sur les défis auxquels fait face le personnel enseignant en milieu minoritaire francophone et révèle qu'enseigner en milieu minoritaire signifie des responsabilités accrues et plus complexes et des attentes elles aussi accrues. Le personnel enseignant doit maîtriser une pédagogie pour le minoritaire, et la langue française à l'oral comme à l'écrit; chaque membre du personnel se doit d'être un modèle dynamique dont l'identité culturelle est bien ancrée; il doit être en mesure de rendre la langue fonctionnelle et vivante pour les jeunes dans le but d'augmenter l'utilisation qu'ils en feront.

Pour bien décrire le contexte dans lequel se fait l'enseignement, il ne faut pas oublier de parler des défis particuliers aux milieux minoritaires : les classes à niveaux multiples, l'insuffisance en matériel pédagogique de langue française adapté aux réalités de la communauté, une clientèle de plus en plus hétéroclite sur le plan du langage et du niveau culturel, l'isolement des écoles, la pauvreté du milieu culturel, la pénurie de spécialistes, le manque de formation initiale et d'occasions de perfectionnement professionnel.

Comme le déplore Rodrigue Landry, qui dirigeait l'étude : celle-ci n'a pu cerner « *les sentiments éprouvés par les enseignants et les enseignantes sur leur satisfaction face à leur travail et les appuis souhaités sont absents des réflexions et recherches* ». (Landry p. 12)

Les familles de nos ados

Il est presque impossible d'aller observer dans l'intimité des foyers. On a donc peu d'informations précises sur le rôle que joue la famille. C'est pourtant là – on le sent – par des gestes inconscients, des paroles apparemment sans signification profonde, des décisions apparemment banales et sans conséquence que sont mises en place jour après jour, année après année, par la parole aussi bien que par le silence et les simples gestes, les bases de la construction identitaire qui guidera les grandes décisions de vie à l'adolescence.

On devine plus que l'on comprend l'influence qu'a le fossé qui existe souvent au sein des familles entre le « prêché » et le « vécu ». Quelle portée a, par exemple, pour les jeunes issus d'une famille exogame, le fait de choisir uniquement l'anglais pour les communications entre membres de la famille au lieu de la langue maternelle de chacun des parents. Quelle influence peut avoir à long terme le fait qu'un enfant entende le parent francophone s'adresser toujours en anglais aux voisins ou parents francophones? Comment l'ado réagit-il face à la culture francophone quand il n'a vu et entendu que des médias anglophones à la maison?

C'est ainsi que les messages se dédoublent. On se dit francophone, on inscrit ses enfants à l'école de langue française, mais c'est l'anglais qui domine dans la vie courante, non seulement en société et au travail comme on pourrait s'y attendre, mais aussi dans l'intimité du foyer. Et comme les enfants captent peut-être davantage les messages implicites que les recommandations verbales – surtout celles de leurs parents! – ils vivent en fonction de ce que fait l'adulte et non de ce qu'il dit.

Il faut se demander quel vrai message ces diverses formes de double langage vécues au quotidien pendant quinze ans renvoient-elles aux ados et comment leur sentiment d'appartenance peut être dévié et leur identité rendue confuse.

Les ados dans la communauté

La paroisse catholique a épousé pendant des décennies – voire des siècles – le territoire communautaire et assumé les obligations de ses organismes et institutions. Cela allait pour ainsi dire de soi. De plus, ces piliers de la communauté francophone chapeautés par la paroisse catholique poursuivaient les buts communs définis par celle-ci, œuvraient pour une clientèle qu'ils connaissaient bien et, par la force des choses et de la structure paroissiale, agissaient de concert.

Mais la laïcisation relativement récente des communautés est venue sans que, nécessairement, une transition structurée et systématique ait lieu dans l'ensemble de ces organisations et institutions communautaires. Cette transition aurait dû comporter, entre autres, les éléments suivants : définition d'une mission globale adaptée à la nouvelle donne, précision des objectifs à cibler par chaque organisme, délimitation des créneaux à couvrir par chacun d'eux et clarification des responsabilités. Dans beaucoup de communautés, il semble que l'on n'a pas encore appris à ramer dans le même sens, vers un objectif commun. On réussit parfois à le faire dans le cadre d'un événement ponctuel. Il faut apprendre maintenant à parler le même langage... en français!

Une majorité de petites communautés francophones isolées n'ont pas présentement la possibilité de s'acquitter d'un véritable rôle de soutien pour leur francophonie, encore moins peuvent-elles s'engager à prendre l'initiative des interventions. Elles ne possèdent ni les moyens financiers, ni les structures adéquates, ni le personnel qualifié indispensable. Elles reposent souvent sur un bénévolat généreux, mais fluctuant.

Certaines communautés situées dans un milieu à plus grande densité francophone peuvent certainement apporter aux familles et à l'école un soutien efficace pour leurs ados à travers certains de leurs organismes. Mais encore faudrait-il que ceux-ci agissent de concert et comprennent que s'adresser aux familles est fort bien, mais que cette appellation n'inclut pas nécessairement les ados. Au contraire, à leur âge, ces jeunes cherchent plutôt à s'affranchir d'elles! La communauté et ses organismes doivent donc aller directement vers eux. Les attirer, les engager.

Les vraies questions

The way we ask the questions can bring us closer to the right insight and the right answer... (notre façon de poser les questions peut nous rapprocher de la bonne perception et de la bonne réponse...)
D^r Gordon Neufeld

Aucune réponse ne vient sans véritable interrogation préalable, et les questions informulées à propos de nos ados continuent d'agir et de creuser le fossé entre adultes et ados.

Une étude américaine (Tse, 1998) rapportée par Marianne Cormier, explique qu'à l'âge préscolaire, l'enfant reste inconscient de son statut de minoritaire. Ensuite, vient l'ambivalence et l'évasion, puis l'attrait du groupe majoritaire en raison de son prestige. C'est alors que s'accroît le goût de s'intégrer à l'un des groupes. Il en résulte souvent aliénation et confusion, colère envers les parents, qui sont perçus comme la cause du problème. Puis – toujours selon Tse – survient une 3^e étape : l'émergence ethnique, suivie possiblement d'un retour aux sources vers la fin de l'adolescence avant l'étape décisive du choix définitif. Il faudrait savoir si les jeunes francophones du Canada vivent ces mêmes étapes et quels gestes la famille, l'école et la communauté peuvent poser pour intervenir positivement à chacune d'elles.

Il faudrait savoir comment on en vient à la reconnaissance positive de son groupe, comment un individu reconnaît son héritage linguistique. Il faudrait mieux connaître le rôle joué par l'émotivité dans le choix d'une langue, et comment la tension identitaire et l'insécurité linguistique peuvent se transformer en confiance et en fierté, question d'éclairer aussi bien les parents, le personnel enseignant et les organismes communautaires qui cherchent à entretenir des relations significatives avec les ados.

Il doit bien y avoir des raisons qui expliquent que nos ados écoutent davantage de musique anglaise. Les raisons fournies par les jeunes répondants de l'Ontario lors de l'étude Duquette peuvent laisser perplexe. Nous savons qu'il existe de grands artistes, de grands chanteurs et de grands musiciens francophones, que les médias francophones sont actifs en Ontario et qu'à l'ère de l'Internet, quand on veut, on trouve. Il faut se demander si nos ados glissent vers la culture anglophone par ignorance, mimétisme ou choix délibéré.

Le genre d'étude qui a été menée en Ontario mériterait sans doute d'être élargie à l'ensemble des francophonies minoritaires du pays et les questions concernant leurs choix linguistiques poussées plus avant.

L'étude du professeur Duquette et le Profil sociolangagier dirigé par le professeur Landry mériteraient sans doute d'être élargis à l'ensemble des francophonies minoritaires du pays et les questions concernant leurs choix linguistiques poussées encore plus avant.

Fonder une famille

Les choix que font les familles — qu'elles soient endogames ou exogames — sont souvent des choix imprécis ou inconscients. On oublie de discuter des avenues à prendre au quotidien. Peu de jeunes amoureux discutent de la langue d'usage dans leur future famille, de l'école que fréquenteront leurs enfants éventuels, ou du choix qu'ils devront peut-être faire d'un quartier de résidence s'ils vivent en milieu urbain! On adopte une langue d'échange dans le couple sans trop s'en rendre compte et on ne se préoccupe plus des conséquences qu'auront, à long terme sur la construction identitaire des futurs enfants, ces habitudes bien ancrées qu'on n'ose plus remettre en question.

Nous connaissons tous des couples exogames qui ont établi des règles claires de comportement linguistique dans la vie de tous les jours, et dont les enfants parlent couramment deux ou plusieurs langues, se présentent à l'école avec un esprit ouvert et parlent un français de bonne qualité. De pareilles situations peuvent donner à penser que le problème ne réside peut-être pas dans l'exogamie en soi, mais dans la faible estime de soi et l'identité chancelante du parent francophone.

Par ailleurs, les « ayants droit » ne semblent pas toujours comprendre la différence profonde entre une école d'immersion et l'école française. Souvent ils voient l'inscription de leur enfant à l'école française comme une décision temporaire plutôt que comme un projet de vie et un engagement exigeant et à long terme.

Les familles francophones définissent trop souvent mal leur propre culture. Elles connaissent peu leur culture ou ne lui accordent pas la place qu'elle devrait avoir dans leur vie. Il faut pouvoir se demander ce que devient une langue qui ne s'appuie pas sur une culture solide, intégrée et vivante.

On ignore presque tout des éléments de la trame familiale qui sont en mesure de transmettre l'appartenance : jusqu'où, par exemple, l'affect des parents par rapport à leur propre appartenance influe sur l'affect de leurs enfants et les sentiments d'appartenance de ces derniers, et quelles sont les manières vraiment fécondes de manifester son attachement à la francophonie dans la vie familiale.

On peut s'interroger aussi sur les conséquences que peuvent avoir les attitudes de familles immigrantes; on peut imaginer que l'ado réagira différemment selon que ses parents font confiance à l'école de langue française ou la critiquent sans cesse, confinent leurs fréquentations à la communauté ethnique d'origine allant parfois jusqu'à déprécier l'accent et la culture des francophones d'ici ou, au contraire, cherchent à s'inclure aux francophones d'ici et à participer activement à leur vie communautaire.

Choisir l'école de son ado

Nous l'avons vu plus haut, un écart éloquent existe entre le nombre d'inscriptions au primaire et au secondaire. Les raisons de ce fossé ne sont peut-être pas nécessairement les mêmes pour tous dans toutes les régions du pays, mais nous en savons fort peu sur les motifs profonds qui guident le choix parental de soustraire leur ado au système éducatif francophone ou de l'y garder.

La décision des parents d'envoyer leur enfant à l'école anglaise ou à l'école française ne semble pas être toujours prise dans une perspective à long terme. Certaines familles décident, par exemple, que leur enfant fréquentera l'école française au primaire et l'école anglaise au secondaire, et ils ne s'interrogent pas plus qu'il ne le faut sur les effets que ce changement de cap peut avoir sur le sentiment d'identité et d'appartenance de leur ado.

Dans tous les cas — option française ou anglaise —, il serait intéressant de connaître les véritables raisons des parents et les arguments servis par l'ado s'il a participé aux discussions. Quels sont les attraits de l'école secondaire anglaise? La présence des amis, les options et les cours offerts, un programme mieux adapté au milieu, des outils de travail au point, des activités parascolaires plus nombreuses et développées, de meilleures chances d'entrée à l'université de langue anglaise quand la région n'offre pas en français les études que l'ado a l'intention de poursuivre? Ces arguments sont-ils fondés ou sont-ils l'expression d'une construction identitaire fragile? Se mesurer à l'école anglaise sur le même terrain et à partir des mêmes critères, se modeler à elle n'est peut-être pas la bonne façon, pour l'école française, de se promouvoir. Il faudrait peut-être plutôt qu'elle apprenne à développer ses propres attraits et ses propres outils.

Par ailleurs, je crois que nos ados n'ont pas vraiment conscience des conséquences de leurs choix présents. Quand ils insistent pour aller à l'école anglaise, quand ils s'engagent dans une relation amoureuse « exogame », ils ne sont pas ou peu au fait des conséquences que ces choix impliqueront à court, à moyen et à long terme. Et personne ne semble s'offrir comme guide...

Le français et les ados

Il est normal que des ados se rebiffent devant les demandes de parler en français, que ce soit par la famille ou par l'école. Mais certaines attitudes des parents et du personnel enseignant sont peut-être à proscrire ou, du moins, à modifier.

Il faut savoir quoi faire — et quoi NE PAS faire pour que, sans détruire leur fragile identité et sans créer chez eux un sentiment d'incompétence face à la langue française, ils prennent conscience de leurs lacunes et de leurs erreurs langagières, et cherchent à s'améliorer. Il faut savoir aussi quel rôle jouent l'insécurité normale de l'ado et les déficiences qu'il présente ou CROIT présenter en français dans son choix linguistique au quotidien. Et il serait peut-être intéressant d'aller au fond des choses pour traduire ce qu'ils veulent dire quand ils nous servent l'argument que l'anglais est plus facile à parler que le français!

Le professeur Duquette suggère de favoriser l'union « langue et culture » et de donner aux jeunes des occasions de se valoriser en français. Il dit qu'il faut respecter profondément l'élève minoritaire car souvent le message reçu en est un d'exclusion. Les allusions répétées à l'accent, aux déficiences grammaticales, conduisent selon lui à l'assimilation (p. 669). Il serait important de savoir comment valoriser le français dans une société mondialiste où cette langue perd constamment du terrain en dépit de l'importance que peuvent encore avoir des institutions telle la Francophonie internationale. Il faut se demander si les arguments du passé glorieux de la France, du français langue de la diplomatie, langue d'inventeurs célèbres et d'artistes reconnus ou encore ses qualités intrinsèques (clarté, précision, finesse, subtilité) ont encore du poids à une époque où règnent l'à-peu-près et les oppositions tranchées!

Il faut aussi déterminer si des règlements linguistiques stricts, sur le territoire scolaire mais en dehors de la salle de classe (corridors, cafétéria ou cour de récréation) sont vraiment promoteurs de l'usage du français. Il faudrait savoir quelle place laisser à la langue vernaculaire et au bilinguisme. Il faudrait s'assurer qu'une attitude « police de la langue » ne pousse pas davantage les ados à l'arrogance et à la délinquance qu'à la conformité, et que des habitudes de dénigrement de la langue du groupe majoritaire ne révoltent pas plus qu'elles ne convainquent des ados qui ont des amis, voire un parent, anglophones.

Des expériences ont été mises en place dans certaines écoles secondaires où les jeunes eux-mêmes jouent un rôle actif dans l'usage du français par leurs camarades. Il faudrait examiner l'« exportabilité » de ces expériences et, par des études longitudinales, suivre ces jeunes pour vérifier leurs convictions et leurs habitudes linguistiques au-delà du secondaire.

Les compétences langagières et le sentiment identitaire sont peut-être liées plus intimement que nous ne le supposons. Après avoir compris le rôle de la famille face à l'usage du français, il faudra peut-être aussi s'attarder sur le rôle que joue l'exemple donné par le personnel enseignant à l'école, mais aussi dans la communauté.

Enseigner aux ados

Le chercheur Rodrigue Landry écrit dans *Le personnel enseignant face aux défis de l'enseignement en milieu minoritaire francophone*, que la survie des écoles de langue française repose en grande partie sur leur capacité d'attirer du personnel qualifié et surtout de garantir sa rétention» (Landry, p. 1)

Plus loin, il s'interroge :

« Même si elle est de plus en plus souvent au cœur de la discussion qui entoure la problématique du recrutement du personnel enseignant dans les écoles françaises au pays, la spécificité de l'enseignement en milieu minoritaire reste fort mal connue. » (p. 3)

À l'heure présente, peu de membres du personnel œuvrant dans les écoles secondaires françaises en milieu minoritaire ont reçu une préparation professionnelle spécifique pour assumer cette tâche complexe aux responsabilités accrues.

Les générations d'élèves se succèdent de cinq ans en cinq ans, et ce mouvement semble s'accélérer constamment. Le fossé identitaire qui existe entre l'expérience individuelle des membres du personnel enseignant lorsqu'ils étaient ados et ce que vivent les ados d'aujourd'hui semble plutôt s'élargir que se combler. Les approches éducatives doivent elles aussi évoluer, et au même rythme que les mentalités; on peut se demander si celles qui sont utilisées s'avèrent aussi efficaces qu'elles le devraient.

Par ailleurs, l'éloignement et l'isolement rendent la formation professionnelle continue difficile et le soutien pédagogique des pairs ou des experts fort ardu. Un instrument comme Internet pourrait permettre une formation à distance et l'échange entre enseignants et enseignantes travaillant dans des milieux semblables. Mais cela exige une organisation poussée qui ne semble pas être en place.

Le personnel enseignant a aussi besoin de sentir qu'il emploie des moyens éprouvés et qu'il ne fait pas fausse route. Il doit connaître les mécanismes de transmission du sentiment d'appartenance et d'engagement. Les jeunes d'aujourd'hui ne sont peut-être pas aussi réceptifs aux discours « dynamisants » que l'étaient les ados d'il y a une décennie. L'exemple d'adultes engagés dans leur communauté a peut-être sur eux des attraits plus puissants que la nomination de jeunes ambassadeurs du drapeau francophone de leur province chargés de promouvoir la langue dans l'école et dans la ville. Ou tout le contraire. Les enseignants et les enseignantes doivent être conscientisés à toutes les facettes de la situation minoritaire. Cette situation particulière de vivre son identité devrait faire l'objet d'une réflexion profonde, guidée, et structurée afin qu'ils soient en mesure de conscientiser, à leur tour, les ados. Mais il faut connaître l'âme des ados pour pouvoir trouver la manière de les toucher et de les influencer à long terme. Le profil sociolangagier des professeurs Landry, Allard, Deveau (2007) révèle d'ailleurs que les enseignantes et enseignants sont pour les ados les modèles de valorisation de la langue et de la culture françaises les plus souvent observés, avant même la famille (p. 109).

Primordiale pour les familles, la question de la culture l'est aussi pour l'école et son personnel enseignant. Une langue se nourrit de culture. Sans elle, la langue s'étiole et perd rapidement sa raison d'être; devenue une coquille vide, elle n'offre aucun autre attrait que celui du souvenir. Il faut donc que ceux et celles qui vivent huit heures par jour et dix mois par année avec les ados soient non seulement ouverts à la culture francophone de leur région immédiate, mais aussi à celles d'autres milieux de la grande francophonie. Il faut que la culture qu'ils respirent et qui les définit émane d'eux à tout instant et sans que cela soit nécessairement l'objet du programme scolaire ou d'une journée « spéciale » de célébration. Une culture ne se transmet pas qu'avec des mots : elle se vit, s'habite et transpire de la personne qui la possède. C'est un témoignage continu, tout autant verbal que tacite.

Les ados et LEUR communauté

La grande question concernant les rapports des ados avec leur communauté en est une d'identité et d'appartenance, et conséquemment, de choix linguistique personnel et, éventuellement, familial.

Il faudrait tout d'abord ne pas vivre dans l'ambiguïté et définir ce qu'on entend par communauté : une communauté d'histoire et de culture ou la communauté géopolitique des parlants français, une communauté unifiée par les traditions religieuses ou une entité diversifiée qui favorise l'inclusion et le respect de la diversité. Il faut aussi déterminer s'il existe des différences fondamentales entre les communautés en milieu urbain et celles en milieu rural. Et, si tel est le cas, établir clairement les caractéristiques de chacune d'elles.

Une fois ce travail de base accompli, il faut se demander si la communauté francophone affiche suffisamment ses couleurs pour favoriser chez ses adolescents et ses adolescentes, une véritable construction identitaire francophone. Je doute que la seule existence de services en français, de loisirs francophones, d'associations, d'institutions, de médias (journaux, radio, télé) et de lieux de rassemblement francophones, soit suffisante pour orienter les choix de vie de nos ados vers la francophonie. Il faut, il me semble, que cette présence soit aussi d'une grande visibilité et s'exprime avec une vitalité sans équivoque.

Une communauté doit s'intéresser à ses ados, qu'ils soient issus de la communauté francophone historique ou de la communauté plus large des parlants français. On peut deviner sans peine ce que deviendront les organismes francophones s'ils n'assurent pas leur continuité. Encore faut-il savoir s'y prendre pour ce faire, et utiliser des approches qui évoluent au rythme des changements sociétaux!

Il en est ainsi aussi pour la vie culturelle de la communauté qui doit non seulement axer ses activités sur les intérêts des adultes et des personnes âgées, mais apprendre à donner une place aux ados.

L'atout minoritaire

La réalité historique nous a obligés, nous Francophones du Canada, à devenir des marcheurs de fonds, des résistants.

Les temps changent, et fort rapidement depuis la seconde moitié du XX^e siècle. Quand je dis « les temps », je parle de l'évolution géopolitique du Canada français vers les différentes francophonies provinciales et territoriales; je parle des moyens de communication et des médias qui ont mis fin à l'isolement des communautés mais fait entrer, du même coup, le loup dans la bergerie. Je parle de l'éducation bien sûr, qui a fait de nous aussi des cadres, des entrepreneurs, des professionnels, des universitaires, des hauts fonctionnaires, des artistes, des scientifiques, etc. Je parle de l'économie qui est un secteur d'exploitation et de réussite relativement récent dans notre culture; je parle aussi de l'arrivée des communautés francophones d'autres parties de la planète qui bouleversent nos habitudes, nos manières de penser et changent la nature du NOUS qui jusque là nous définissait. Nous avons à peine le temps de digérer un changement qu'une nouvelle situation se met en place. Résultat : on ne sait plus très bien au nom de qui on parle, on ne sait plus qui est inclus dans nos définitions.

Tout à coup, une certaine frilosité reprend place, écho de notre repliement historique obligé. Notre inconscient collectif flirte avec le fantôme déchirant du passé qui faisait de nous des victimes en attente de réparation, des démunis en demande de prise en charge. Je dis : ATTENTION, DANGER!

Minorité n'est pas synonyme d'infériorité, mais de rareté. Et de la rareté naît la valeur des choses et des gens! Marianne Cormier conclut son étude en disant qu'il faut, par un processus de valorisation, que « *les membres de ces groupes sachent s'affirmer et prendre leurs places, qu'ils reconnaissent qu'ils ont des droits collectifs et qu'ils les exercent* ». (p. 24)

Dans la vie citoyenne, l'État s'engage à l'obligation de la justice sociale. Mais cette justice doit s'accompagner d'une autre obligation, qui nous engage, nous : celle de la vigilance sociale. Former nos ados à la vigilance, cela signifie leur apprendre à prendre des risques calculés et utiles, ces risques qui sont en mesure de construire l'avenir.

En tant que parents, membres du personnel enseignant et de la communauté, nous devons enseigner à ceux et celles qui nous suivront à maîtriser les situations plutôt qu'à les subir et à les retourner à leur avantage pour qu'elles fassent partie des solutions plutôt que des problèmes.

Pour la suite du monde...

Conscience, conviction, constance dans l'action : ces trois grands « C » peuvent éclairer l'avenir. Il nous faut d'abord les utiliser nous-mêmes, nous les adultes, pour déterminer les approches à prioriser auprès de ceux et celles qui forgeront cet avenir : les ados d'aujourd'hui.

Il nous faut ensuite dans cet esprit de prise de conscience, de conviction profonde et de constance, suivre l'évolution des cohortes qui succéderont, car les changements s'accélèrent et le vécu des jeunes n'est plus le même de cinq ans en cinq ans.

Les connaissant mieux, nous pourrions les conscientiser sur les conséquences de leurs choix, de leurs présentes décisions, non à partir de ce que nous sommes ou étions à 16 ans, mais à partir de ce qu'ils sont, eux, et utiliser leur conception présente du monde, les forces qui leur sont propres, et le désir de changement inhérent à leur âge.

Il nous faut les convaincre de la richesse de leur héritage francophone non seulement à travers des manifestations traditionnelles mais par une démarche contemporaine, hardie, structurée où la complicité, la mobilisation et l'action tiennent une place signifiante pour eux.

Il faut les guider et les soutenir pour s'assurer de leur constance, à la fois dans leur cheminement identitaire personnel et dans l'affirmation sociale qu'ils choisiront d'en faire.

Il nous faut de toute urgence les former à l'effort et les inviter à aller à contre-courant de la philosophie sociétale actuelle : l'immédiateté et la facilité à résonance magique. Il faut les pousser à faire les choses différemment pour qu'ils assument une continuité d'esprit, non pas d'ornières.

Il faut leur ouvrir les portes de nos institutions, de nos organismes et leur permettre d'établir graduellement leurs propres critères d'action et leurs propres objectifs. Sans cela, nous n'assurerons pas de véritable relais, nous ne préparerons pas des jeunes aptes à prendre les rênes avec une claire conscience des enjeux, une conviction profonde et la constance persévérante qui seule permet à l'action de devenir une victoire.

Il faut nourrir les ados d'aujourd'hui de la fierté d'être minoritaires en renforçant leur goût de n'être pas comme les autres, non pas dans le sens d'avoir quelque chose en moins, mais de posséder quelque chose en plus, de rare, de valable, d'utile, de marquant, de durable. Faire en sorte qu'ils se sentent, avec NOUS, du côté des gagnants et gagnantes et non des victimes de l'histoire.

BIBLIOGRAPHIE

CAZABON, Benoît, *Pour un enseignement réussi du français langue maternelle : fondements et pratiques en didactique du français*, Éditions Prise de parole, Collection Agora, Sudbury.

CORMIER, Marianne, *La pédagogie en milieu minoritaire francophone : une recension des écrits*, FCE ICRML, octobre 2005.

DUQUETTE, Georges, *Le bilinguisme des élèves inscrits dans les écoles secondaires de langue française de l'Ontario : perceptions, valeurs et comportement langagier*. Revue des sciences de l'éducation, volume 32, n° 3m 2006, p. 665-689.

HAENTJENS, Marc, *Le drapeau désincarné*, article paru dans la revue LIAISON, n° 136 FCFA du Canada, *Bilan depuis 1988 et enjeux*, 6 juillet 2006.

LANDRY, Rodrigue, *Le personnel enseignant face aux défis de l'enseignement en milieu minoritaire francophone*, CIRCEM-FCE, septembre 2004.

Rapport du Comité permanent des langues officielles, mai 2007 39^e législature Guy Lauzon, *La vitalité des communautés de langues officielles en situation minoritaire*, TODOROV, Tzvetan, *Les abus de la mémoire*, Arléa, Paris, mai 2004.